



### À retenir

**Mouche de l'olive** : la pression du ravageur est très variable mais les risques de piqûres et de développement larvaire perdurent tant que les conditions climatiques restent favorables.

**L'Œil de paon** : l'automne coïncide avec l'arrivée d'une période à risque de contaminations.

### SOMMAIRE

Stade  
phénologique  
Mouche de l'olive  
L'Œil de paon  
Prévisions météo  
Liens utiles

ANIMATEUR FILIÈRE et  
rédactrice : Frédérique  
CECCALDI, CA2B



Partenaires : exploitants  
observateurs

Directeur de publication :  
Jean-François SAMMARCELLI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture, avec  
l'appui financier de l'Agence  
Française pour la Biodiversité,  
par les crédits issus de la  
redevance pour pollutions  
diffuses attribués au  
financement du plan  
ÉCOPHYTO

### • Stade phénologique

Octobre est une période d'activité pour l'olivier : on assiste à la reprise de son développement et à la croissance des pousses tandis que se poursuivent le grossissement des olives, leur maturation et la lipogénèse. D'après l'échelle BBCH on se situe au début du stade principal 8 correspondant à la **maturation des olives**. En situation précoce la véraison a débuté.

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

*Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.*

### • La mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

**Biologie** : dans les zones situées à moyenne et basse altitude les températures de septembre étaient favorables à l'accomplissement des cycles biologiques de la mouche\*. Actuellement tous les stades biologiques de l'insecte sont représentés dans les oliveraies (larve, pupa, adulte).

\*25°C est une température optimale pour son accouplement et l'activité de ponte requière des températures comprises entre 20 et 30°C.

En dessous de 14 à 16°C l'activité de la mouche sera ralentie.



Photo 1 : *B. oleae*

**Observations** : la pression de la mouche varie nettement dans les oliveraies en fonction de l'altitude, des stratégies de lutte engagées et des périodes de réalisation des traitements. Dans la plupart des vergers de référence la pression parasitaire est stable voire en régression. Le nombre moyen de mouches capturées est inférieur au seuil de 5 insectes par jour et le début de vol de la 4<sup>ème</sup> génération n'est pas encore avéré.

#### Relevés Zone littorale jusqu'à 150 mètres d'altitude entre le 23 et le 30 septembre

Parcelle de référence	Date relevé	Nombre moyen de mouches & tendance	Conduite oliveraie
MORSIGLIA	29-sept	2,2 →	AB
CAGNANO	26-sept	24,4 =	AB
AREGNO	30-sept	9,1 =	Conventionnel
MONTEMAGGIORE	26-sept	3,5 →	Conventionnel
RAPALE	30-sept	0,9 →	Conventionnel
VALLECALLE	23-sept	21,3 →	Conventionnel
SORBO OCCAGNANO	30-sept	4,8 →	Conventionnel

#### Relevé Zone < 150 mètres d'altitude

ANTISANTI	30-sept	1,6 →	Conventionnel
-----------	---------	-------	---------------

**Évaluation des risques de piqûres de ponte et d'accomplissement des cycles biologiques** : actuellement le risque est **moyen** à **modéré** selon les vergers. La surveillance doit être maintenue : si le nombre de mouches capturées dépasse les seuils des pontes auront lieu, surtout si les températures ne fléchissent pas sensiblement.

#### **Seuils indicateurs de risque :**

Les seuils indicateurs du **risque de ponte** sont proportionnels au nombre d'insectes capturés dans les pièges alimentaires. À titre indicatif on admet généralement :

- En dessous d'1 mouche capturée par piège et par jour pendant plusieurs jours consécutifs : **le risque de ponte est faible**
- À partir d'1 mouche capturée par piège et par jour pendant plusieurs jours consécutifs (soit 5 mouches tous les 4-5 jours) **le risque de ponte est moyen**
- À partir de 5 mouches capturées par piège et par jour pendant plusieurs jours consécutifs : **les risques de ponte, de développement larvaire et de dégâts sur fruits deviennent élevés, surtout si les paramètres climatiques sont favorables** à la biologie de l'insecte

Quant aux seuils indicateurs de **risque de dégâts sur fruits**, ils varient selon la destination des olives et la période.

#### **Pourcentage acceptable d'olives trouées ou avec présence avérée d'une larve active de mouche**

	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>
	Généralement 1 <sup>ère</sup> génération	Généralement la 2 <sup>ème</sup> génération	Généralement la 3 <sup>ème</sup> génération	Généralement la 4 <sup>ème</sup> génération
Olive à huile	3 %	5 %	7 %	10 %
Olive de table	1 %	1 %	1 %	1 %

Les dégâts sur olives affecteront la **quantité** d'olive récoltées et la **qualité** chimique de l'huile d'olive. Ces seuils devraient être adaptés à chaque exploitation et chaque année par l'oléiculteur qui doit évaluer le niveau de risque qu'il accepte et le rapport Bénéfices / Pertes d'un traitement.

**Gestion du risque** : c'est la période envisagée pour la récolte qui déterminera la stratégie à mener concernant le 4<sup>ème</sup> et dernier vol de la saison. En effet, la récolte précoce\* est une méthode visant à éviter un traitement (ou à subvenir à une insuffisance de traitements sur le vol précédent) tout en garantissant la qualité du produit final. Les éclosions qui auront lieu début octobre verront la durée du développement larvaire s'allonger, en corrélation avec la baisse des températures, pour atteindre entre 20 jours et 2 mois : il faudrait prévoir de récolter les olives avant que la larve ne perfore l'épiderme de l'olive et ne se transforme en nymphe.

**Ex** : une ponte qui a lieu le 3 octobre pourrait voir le stade larvaire s'étendre jusqu'à la fin du mois et la perforation de l'épiderme se produire entre fin octobre et fin novembre, voire au-delà (noter qu'à cette période la mouche passera le reste de l'hiver à l'état de pupe).

\*Cette stratégie ne pourra pas être mise en œuvre dans les situations de variétés à maturité tardive si on est inscrit dans la démarche de l'Appellation d'Origine Protégée Huile d'olive de Corse-Oliu di Corsica qui prévoit une huile d'olive au fruité mûr.

- **L'Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

**Biologie** : le champignon se conserve sur l'arbre dans les taches foliaires sous forme de spores (conidies). Il peut ainsi rester à l'état latent en conditions défavorables. La durée d'incubation<sup>1</sup> varie avec la température. Ces conidies causeront de nouvelles contaminations<sup>2</sup> en fonction des conditions climatiques.

<sup>1</sup>*Incubation* : l'optimum est de 12 à 15 jours à 16-20°C (Fig1). Des températures proches ou supérieures à 25°C n'entraînent pas l'apparition de nouvelles tâches, même après une pluie contaminatrice. L'hygrométrie est aussi un facteur favorable au développement de la maladie. L'optimum se situant autour de 80-85% correspond aux conditions de printemps et d'automne.

<sup>2</sup>*Contaminations* : lors de conditions favorables, c'est-à-dire 1-2 jours de forte humidité relative, le champignon se développe et émet des conidies et des conidiophores. Facteurs de dissémination des spores : leur transport est assuré principalement par la pluie (éclaboussures qui contaminent de nouvelles feuilles) et aussi le vent.

**Fig 1-Conditions climatiques favorables à la maladie**

	Températures	Humidité	Durée
Contamination	9°C	> 85%	12 heures
	16°C		6 heures
	22°C		12 heures
Incubation	9°C		32 jours
	16°C		12 jours
	22°C		45 jours

Source : S. Regis, DRAAF PACA Sral



Photo 2 : Taches symptomatiques des contaminations dues au champignon *F. oleagineum*

**Observations** : surveiller l'apparition sur les **feuilles âgées** de taches dues aux contaminations du printemps précédent.

**Évaluation du risque de nouvelles contaminations** : **variable** selon les parcelles et la sensibilité variétale\* il est **nul à faible** en l'absence de précipitations et dans les vergers peu sensibles, devenant **moyen à élevé** lorsque le seuil de risque est atteint et que cette apparition de taches se conjugue à des épisodes pluvieux.

\*Sensibilités variétales : en Corse, la variété *Aliva nera* semble plus sensible à la maladie que la variété *Ghjermana* et dans une moindre mesure la *Picholine* l'est également, surtout en situation humide (zone de plaine calme et peu ventée, bordure littorale, présence d'une haie à proximité, etc.). On considère les autres variétés comme peu ou pas sensibles à la maladie.

**Seuil indicateur de risque** : + de 15% de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

**Gestion du risque** : Parmi les principaux moyens cultureux préventifs, il est conseillé de :

- éviter de planter dans les bas-fonds humides, employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie, maintenir un bon écartement entre les arbres et aérer les arbres par une taille adéquate ;
- améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée : éviter l'excès d'engrais azotés qui tendent à rendre les tissus plus minces et moins résistants à la maladie et éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 4 octobre	Samedi 5 octobre	Dimanche 6 octobre	Lundi 7 octobre	Mardi 8 octobre	Mercredi 9 octobre	Jeudi 10 octobre
<b>Haute Corse/ Corse du Sud</b>	Beau temps avec des passages nuageux en milieu de journée	Beau temps avec passages nuageux en soirée ; vent d'Ouest assez fort sur la Balagne et Cap Corse	Belles éclaircies en début de journée	Temps changeant donnant de possibles averses jusqu'à la mi-journée de lundi ; retour du soleil ensuite ; vent de Nord à Nord Est assez fort dans le Cap Corse		ciel peu nuageux	

Pour la période du lundi 7 et mardi 8 octobre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5. Pour la période du mercredi 9 et jeudi 10 octobre, l'indice de confiance de la prévision est de 2 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE :** ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

- **AMBROISIES, des adventices envahissantes qui nuisent à la santé :** L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Il s'agit d'une adventice favorisée par la mise à nu du sol qui peut se multiplier dans les cultures mais également dans les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers.... Depuis plusieurs années, d'autres espèces du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes peuvent avoir un impact sur les rendements des cultures et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

**En Corse,** plusieurs petites localités d'*A. artemisiifolia* sont recensées et toutes font l'objet d'action de gestion (arrachages manuels) et de suivis par le Conservatoire Botanique National de Corse et ses collaborateurs. Jusqu'ici ce taxon a été observé sur les communes de Bocognano, Peri, Pruno, Pietralba, Propriano et Fozzano.

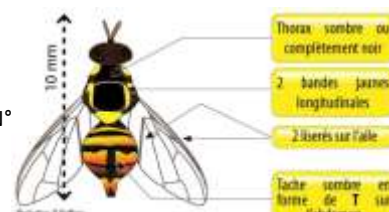
Pour mieux connaître ces adventices et éviter leur extension, les stratégies de lutte adaptées aux types de cultures et aux différents niveaux de présence de l'adventice sont présentées dans la note nationale Ambroisie.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

### **Bractocera dorsalis**

*Bractocera dorsalis* est une mouche des fruits tropicale, appelée communément « mouche orientale des fruits » qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages,



légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, goyave, banane, nêfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour. Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.

**En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concerné.**

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

### ***Xylella fastidiosa***

***Xylella fastidiosa*** peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En région PACA, début septembre, deux oliviers d'ornement ont été identifiés contaminés à Antibes et Menton, le second par la bactérie *Xylella Fastidiosa Pauca*. Ces oliviers étaient situés en zone infectée.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires visant à encadrer la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.